

## **130'000 CHF de capital d'amorçage pour les idées commerciales innovantes**

**venture kick veut mettre à disposition des jeunes entrepreneurs aux idées commerciales innovantes un capital d'amorçage d'un montant maximal de 130'000 francs. Les candidats et candidates devront se qualifier devant des experts lors d'un processus en trois phases. L'initiative venture kick est née dans le cadre de l'émission «Start up» de la télévision Suisse SF1. Le fonds, destinés aux investisseurs et jeunes entrepreneurs, lancé le 12 juin lors de l'événement « Start-up » est désormais en activité.**

venture kick s'attaque au problème central du transfert de l'innovation: de nombreuses idées commerciales germent à partir de la recherche dans les hautes écoles et universités suisses. Les futurs entrepreneurs et entrepreneuses échouent pourtant souvent dès les premiers pas : concept d'affaires imprécis, savoir-faire entrepreneurial incomplet, orientation commerciale et capitaux manquants pour le financement des premières étapes.

venture kick veut non seulement fournir à ces porteurs d'idées des moyens financiers mais aussi développer leurs capacités entrepreneuriales. Un processus en trois phases permet une approche pratique du développement commercial de l'idée et du plan d'affaires en vue de sa mise en œuvre. A la fin de chacune des phases se trouve une contribution financière, de respectivement 10'000 CHF, puis 20'000 CHF et finalement 100'000 CHF.

Les jeunes entrepreneurs reçoivent ces contributions d'amorçage à fond perdu et sans obligations futures, hormis la création de l'entreprise afin de toucher le montant total.

venture kick a pour vision de doubler le nombre de « spin-offs » issues des hautes écoles et universités suisses, d'accélérer les processus de fondation et de rendre les jeunes entrepreneurs plus attractifs auprès d'investisseurs professionnels. Afin d'atteindre cet objectif ambitieux, venture kick table sur un fonds annuel de 5 millions de francs.

L'idée de ce nouveau fonds spécifique est née dans le cadre de la série documentaire «Start up – der Weg zur eigenen Firma» de SF1 TV. Bien que le financement de croissance ait toujours été au premier plan lors des émissions, la problématique du capital d'amorçage fut un thème récurrent de discussion.

Derrière venture kick se trouvent 2 grandes fondations : la Fondation Ernst Göhner et la Fondation Gebert Rüf. Un million de francs a été mis à disposition pour la réalisation du projet pilote. En cas de succès, venture kick recevra alors chaque année des contributions substantielles durant la phase de développement. Des bailleurs de fonds supplémentaires seront également intégrés.

venture kick est organisé en tant que fonds spécial de la nouvelle fondation indépendante et d'intérêt public « Fondation des Fondateurs ». venture kick dépend ainsi de l'Autorité fédérale de surveillance des fondations.

Jordi Montserrat et Beat Schillig sont responsables de la direction opérationnelle. Ils sont des connaisseurs expérimentés de la scène des start-ups en Suisse.

Grâce à une coopération étroite avec les acteurs de la promotion des start-ups, venture kick a accès, dès son lancement, à un large réseau de soutien.

---

**Contact:** venture kick, PSE-C, 1015 Lausanne, 021 693 5881, [presse@venturekick.ch](mailto:presse@venturekick.ch), [www.venturekick.ch](http://www.venturekick.ch) (actif dès le 13 juin 2007)

**Dossier de presse:** [www.venturekick.ch](http://www.venturekick.ch) / A propos de nous > Médias / Presse

**Contact Media:** Peter Stöckling, Médias et Communication venture kick, [presse@venturekick.ch](mailto:presse@venturekick.ch), 079 247 0809

**Direction de projet:** Jordi Montserrat, Beat Schillig.

En déplacement à Boston jusqu'au 23 juin, ils sont disponibles durant les périodes suivantes :

Jordi Montserrat, 078 708 1804: dès Mercredi 13 juin, tous les jours dès 13 heures GMT+1

Beat Schillig, 079 358 0419: Mercredi 13 juin jusqu'à 12h00. Dès jeudi 14 juin, tous les jours dès 13 heures GMT+1